

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

S2LOGO ID: 033-213300775-20260112-2026_03-DE

COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**Date de convocation :**
05/01/2026**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**

13/01/2026

Date de publication :

13/01/2026

Le 12 janvier 2026 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Olivier FORêt, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA et Aurore VERDIER**Étaient représentées :** Anne-Cécile DUCOSSON par Jean Georges CLAIR, Vincent NEVOT par Katia PÉDEMAY et Sophie SUBIRATS par Gabriel BEUGIN**Absents :** Daniel BORDES et Aurélia FOURNIER**Secrétaire de séance :** Muriel PAILLER**DÉLIBÉRATION N° 2026-03****OBJET : Avenant 1 au lot 8 Revêtements de sols et murs - Marchés de travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains**

La modification introduite par le présent avenant résulte du doublage des murs de refends (en lieu et place de simples enduits de plâtre) comprenant la mise en œuvre de bandes armées aux angles qui permettent de s'affranchir de la pose de baguettes de protection en bois.

L'avenant ainsi proposé induit une **baisse** du marché de 1 020 € HT soit 1 224 € TTC. Le montant du nouveau marché est de 22 833,95 € HT soit 27 400,74 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider cet avenant n° 1 au lot 8 Revêtements de sols et murs, concernant les travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains attribué à l'entreprise ACBI, pour une **moins-value** de 1 020 € HT,
- d'autoriser M. le Maire à le signer ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

POUR : 15**CONTRE :** 00**ABSTENTION :** 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 12 janvier 2026



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Muriel PAILLER